



<http://www.goyrans.fr>  
[mairie@goyrans.fr](mailto:mairie@goyrans.fr)

# LE PETIT GOYRANAIS

*Toute l'équipe municipale vous souhaite  
d'excellentes fêtes de fin d'année.*

## « À LA UNE »

- Sortie Karting, le 22 décembre (inscription **avant le 18/12 à 17h** dernier délai)
- De la Charte d'Aménagement au Plan Local d'Urbanisme (voir en pages 5 - 6)
- Vœux du conseil Municipal, le vendredi 8 janvier 2010 à 18h30

## État Civil

### Naissance

De Eliot VALLEE, le 21 novembre 2009.

### Mariage

De Emilie CALAC et Michel GIOIA, le 17 octobre 2009.

## Le Mot du Maire

En cette fin d'année 2009, les Goyranais ont été invités à participer à un débat sur l'urbanisme qui a passionné nos concitoyens, mais qui a aussi donné lieu à polémique. Par ailleurs la question de notre adhésion à une communauté d'agglomération (le SICOVAL) a été posée, certains considérant ce rattachement comme une contrainte insupportable. Le calme revenu, il me paraît important de repréciser ici les termes du débat.

### Urbanisme

Le 18 novembre 2009 (voir l'article en pages 5 - 6), le conseil municipal a voté une nouvelle charte. Par ce vote, nous avons réaffirmé une volonté fortement ancrée chez les Goyranais, qui consiste à garder le caractère villageois de Goyrans et inscrire définitivement notre commune dans l'un des poumons verts de l'agglomération toulousaine. En effet, 19.6% du territoire de la commune correspondent à des espaces bâtis, 3.8% sont en réserve d'un développement futur et 76.6% resteront des espaces agricoles, boisés ou naturels.

Une grande partie de la richesse écologique de Goyrans réside dans la présence sur notre commune de l'espace ConfluenceS, qui borde l'Ariège et constitue une source de biodiversité incomparable. Nous comptons bien inscrire, dans une démarche de protection de l'environnement, notre commune comme candidate à la construction et à l'animation d'une maison de ConfluenceS, siège du futur Parc Régional Naturel.

Autre objectif de notre action, créer autour d'un village recentré, les lieux propices au renforcement du lien social.

Après avoir défini le contour des futurs espaces urbains, notre projet consiste à élaborer le PLU (Plan Local d'Urbanisme) en concertation avec les habitants de notre village.

Au mois de novembre, lors du débat sur la charte, une série de tracts polémiques et anonymes a été diffusée, ce qui a pu inquiéter les résidents de notre village. La confrontation des points de vue est l'un des moteurs de notre fonctionnement, mais la méthode utilisée par le « comité de défense de Goyrans » maniant le mensonge, l'insulte et la diffamation est intolérable. Il est important que toute la lumière soit faite concernant les suspicions d'ententes illicites et d'enrichissement personnel. Afin de lever les doutes qui pourraient persister, je demanderai à la justice de se prononcer sur ces déclarations diffamatoires.

### Goyrans, le SICOVAL et la réforme des Collectivités Territoriales

La réforme des collectivités territoriales voulue par le gouvernement a pour but de resserrer les niveaux d'interventions et de décisions régionales. Il en résultera un affaiblissement de la représentation locale. Ainsi, un seul conseiller territorial siègera en même temps au Conseil Général et au Conseil Régional, les compétences des deux institutions restant à préciser.

De même, un autre rapprochement paraît incontournable : la Commune et l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale). Toutes les communes qui ne l'ont pas encore fait auront l'obligation d'adhérer à une Communauté de Communes ou à une Communauté d'Agglomération, voire même rejoindre une Communauté Urbaine. Pour les villes de plus de 450.000 habitants, les Communautés Urbaines pourront à leur demande devenir des « Métropoles ».

Les territoires changent et le financement des collectivités territoriales aussi. Vous le savez, la Taxe Professionnelle est supprimée, mais elle sera compensée en 2010. Quelles seront les sources de substitution en 2011 : l'aide de l'état ? La fiscalité locale ?

Depuis 2000, Goyrans a fait le choix d'adhérer à une communauté d'Agglomération : le SICOVAL.

Le SICOVAL est l'une des plus anciennes Communauté d'Agglomération au service des communes qui la composent (36 à ce jour) et se veut Communauté de Services, Communauté Solidaire et Communauté de Projets.

- Communauté de Services avec comme compétences transférées, l'eau et l'assainissement, les ordures ménagères et l'entretien des routes communales. Le Sicoval instruit également les permis de construire et assiste les communes à la réalisation du PLU, le Maire et le conseil municipal restant décideurs en matière d'urbanisme.

- Communauté Solidaire : dès l'origine, le SICOVAL a voulu le regroupement de la taxe professionnelle et sa redistribution aux communes sur des critères de solidarité. Ainsi, bien que ne possédant pratiquement pas d'entreprises sur son territoire, Goyrans percevra cette année 58.000 € du SICOVAL au titre de la solidarité intercommunale, ce qui représente 13% du budget de fonctionnement de la commune.

- Communauté de Projets : le SICOVAL, porté par son Agenda 21, se veut l'un des précurseurs dans le domaine du développement durable et de la préservation de l'environnement.

La relation entre notre commune et le SICOVAL est faite de débats permanents, de confrontations de points de vue, d'ajustements constants pour tenir compte des disparités des territoires. Le SICOVAL est un partenaire, il n'est pas un adversaire. Dans un partenariat, chacun doit apporter le meilleur de soi-même et exiger le respect de son identité. C'est cette ligne de conduite que nous nous sommes fixée.

Jean-Louis ROBERT

## École Maternelle des Coteaux de l'Ariège (SIEMCA)

Le dossier sur le remplacement des bâtiments préfabriqués par une construction en dur avance. L'accord sur le financement de cette reconstruction, entamé en 2006, a été acté par le SIEMCA, conformément aux délibérations prises par les trois conseils municipaux, le 10 mars 2009. La participation aux dépenses d'investissement se fera au prorata du nombre d'habitants (référence INSEE), soit 33% pour la commune d'Aureville, 24,5% pour la commune de Clermont le Fort et 42,5% pour la commune de Goyrans.

Afin que cette décision puisse être opérationnelle, elle devait être inscrite dans les statuts du SIEMCA. Cela a été l'occasion de revoir l'ensemble des articles des statuts et de les rédiger aux normes actuelles préconisées par l'ATD (Agence Technique Départementale) et la Préfecture. Après une première version actée par les élus du SIEMCA le 22 septembre 2009, une deuxième version modifiée en accord avec les trois maires a été votée le 12 novembre 2009 par les élus du SIEMCA et a été acceptée par les conseils municipaux des trois communes, le mercredi 18 novembre pour Goyrans, le lundi 30 novembre pour Aureville et le jeudi 3 décembre pour Clermont le Fort. Ces statuts sont consultables à la Mairie de Goyrans. Ils seront effectifs dès qu'ils seront validés par les services compétents de la Préfecture qui se donnent trois mois maximum après la date de dépôt pour les refuser ou les accepter. Nous restons optimistes quant à la validation des statuts par toutes les instances décisionnelles ! La prochaine étape est la procédure d'appel à candidatures d'architectes.

## Les services petite enfance sur notre territoire

### Le relais d'assistantes maternelles (RAM)

« Les assistantes maternelles des douze communes du SICCA (Syndicat Intercommunal des Coteaux de l'Ariège) accueillent les jeunes enfants de 2 mois à 3 ans à leur domicile où elles favorisent leur bien-être, leur éveil, leur socialisation en douceur. Deux fois par semaine, elles ont la possibilité de se retrouver au sein du Relais, à Pompertuzat le mardi matin et à Aureville le jeudi matin. Ce lieu d'accueil rompt l'isolement, facilite les échanges, favorise la professionnalisation et accompagne les parents dans leur fonction d'employeur. Les enfants participent à différentes activités et se préparent doucement à la vie en collectivité. Cette structure est animée par Véronique FASSETTA, éducatrice de jeunes enfants, et les assistantes maternelles y apportent aussi leurs idées et leur savoir-faire. Sont également organisées des rencontres à la médiathèque de Péchabou, des échanges avec les crèches et les écoles en vue d'une scolarisation prochaine.

Nous vous informons qu'il y a actuellement 25 places disponibles sur le territoire du SICCA. Vous pouvez contacter le RAM au 05 61 73 19 96 le mardi après-midi ou le jeudi après-midi, ou au 06 29 97 06 05, pour obtenir d'autres informations ainsi que la liste des assistantes maternelles disponibles près de chez vous. »

### Quelques chiffres pour comprendre le SICCA :

1/ Le nombre de places en crèches. PECHABOU : 24 places à ce jour, 30 à compter de janvier 2010 ; plus de places disponibles à ce jour. PECHBUSQUE : 45 agréments depuis septembre 2009 ; plus de place disponible à ce jour. VIGOULET AUZIL : 20 places, plus de disponibilité à ce jour. LACROIX FALGARDE : 45 agréments dont 15 réservés au SICCA.

2/ Le tarif appliqué n'est pas fonction du quotient familial mais des ressources des parents, communiquées par la CAF par convention (CAFPRO) et fonction du nombre d'enfants à charge dans la famille : 0,06 % pour 1 enfant ; 0,05 % pour 2 enfants ; 0,04 % pour 3 enfants ; 0,03 % pour 4 enfants.

Chaque année, la CAF transmet les revenus plancher et plafond. Pour 2009, une famille qui est au plancher doit gagner le RMI ou moins de 570 €/mois. Une famille au plafond aura des revenus égaux ou supérieurs à 4.450 €/mois.

Exemples : Une famille de 3 enfants qui perçoit 2.500 € mensuels aura un tarif horaire de :  $2.500 \text{ €} \times 0,04\% = 1 \text{ €}$  de l'heure. Une famille de 2 enfants percevant 5.000 € bénéficiera du plafond de revenus et paiera :  $4.450 \text{ €} \times 0,05\% = 2,23 \text{ €}$  de l'heure.

### 3/ La participation des communes aux crèches se décompose ainsi :

- fonctionnement :

25% en fonction du potentiel fiscal de la commune (soit 5.247,84 € pour Goyrans en 2009)

75 % en fonction de la fréquentation (soit 19.332,40 € pour Goyrans en 2009)

- investissement :

25 % en fonction du potentiel fiscal (soit 500,29 € en 2009 pour notre commune)

75 % en fonction de la population (soit 1.723,39 € en 2009 pour Goyrans avec l'emprunt actuel)

Au total, Goyrans a versé 26.885,15 € pour les crèches en 2009 (débit d'office mensuel).

## De la Charte au Plan Local d'Urbanisme

Début 2008, le comité de suivi de la charte du SICOVAL avait inscrit à son programme de travail la modification de la carte de Goyrans, adoptée en 2005 par le conseil municipal alors en exercice.

Le 11 juin 2009, le comité de suivi à nouveau réuni prenait la décision de présenter à notre conseil municipal une proposition de charte modifiée, mise en conformité avec la loi SRU (Solidarité et Renouveau Urbain), qui consiste « à limiter l'étalement urbain et à densifier autour des centres bourgs. La charte votée par les élus municipaux de Goyrans au précédent mandat nous semble s'éloigner de ce dernier point. »

Depuis cette date, plusieurs présentations de cette charte ont été faites et de nombreux avis ont été recueillis par les élus de Goyrans.

Le 2 octobre 2009, au cours du premier compte rendu de mandat de notre équipe, Claude Ducert, Président de la commission « habitat et urbanisme » du SICOVAL, est venu à Goyrans pour défendre la position du comité de suivi de la charte. Monsieur Ducert a insisté sur les risques de rejet par le SMEAT (Syndicat Mixte d'Etude et d'Aménagement du Territoire) d'une carte non conforme à la loi SRU. De même, il a attiré notre attention sur l'échéance fin 2009 des travaux du SMEAT sur le SCOT (Schéma de Cohérence et d'Orientation Territoriales), nous imposant une prise de position rapide.

Le même jour, les élus de Goyrans annonçaient un calendrier de concertation de la population sur 6 semaines avec :

- ouverture d'un cahier de concertation à la Mairie ;
- publication de la charte adoptée en 2005 et de la proposition de modification du Sicoval dans le « Petit Goyranais » et sur le site internet municipal ;
- permanence spécifique d'élus tous les vendredis après-midis ou sur rendez vous ;
- réunion publique de synthèse des observations en fin de consultation.

Le 13 novembre cette réunion de synthèse s'est tenue à la salle des fêtes, devant une assemblée nombreuse et passionnée.

Le 18 novembre, le conseil municipal de Goyrans s'est prononcé à la majorité sur l'abandon de la charte votée en 2005 et sur l'utilisation, comme document de travail, de la carte proposée par le SICOVAL en 2009.

Le vote du conseil a également défini les conditions suivantes :

- nous demandons au SICOVAL d'actualiser ses cartes pour que toutes les parcelles construites apparaissent en rouge et soient reconnues comme espace urbanisé ;
- les terrains de l'Orphelinat de la Grande Allée, étant encore « gelés » jusqu'en 2037 (ayant fait l'objet en 1938 d'un legs emphytéotique de 99 ans), restent en zone agricole ou naturelle dans le cadre de cette charte ; ils intègrent donc les zones vertes de la carte.

La carte proposée par le Sicoval a été amendée par vote comme suit :

- affectation en zone blanche de deux zones supplémentaires, déjà inscrites en blanc dans la carte de 2005 : la première en extension du lotissement des pins côté Badel et la deuxième au niveau du chemin de Saint-Martin (ce dernier terrain, à proximité de l'Ariège, montre le souhait de Goyrans d'accueillir une éventuelle maison du futur Parc Régional de ConfluenceS, véritable musée de la biodiversité) ;
- prolongement de la limite EST de la zone blanche entre les lieux dits La Vignasse et La Maison, afin de permettre une valorisation de l'impasse de la Carrerasse ;

- la réservation en blanc d'une bande de terrain le long du RD 24, afin d'y accueillir une éventuelle ZAC, n'a pas été entérinée par le conseil municipal.

La carte de la Charte adoptée le 18 novembre est reproduite en page 10 et consultable sur le site [www.goyrans.fr](http://www.goyrans.fr).

Le travail sur la charte se termine, le chantier du PLU peut commencer. À nous, Goyranais, de dessiner ensemble le Goyrans de demain. Une commission extramunicipale sera constituée pour que chaque personne qui le souhaite puisse contribuer à ce projet en travaillant avec les élus. Si vous désirez apporter vos idées et vos compétences dans le cadre de cette commission, faites-vous connaître auprès de la Mairie. Enfin, n'oublions pas que les zones blanches ne sont pas systématiquement vouées à la construction et que les terrains bâtis n'ont pas systématiquement vocation à la densification ; cela nous le définirons avec vous.

## Sécurité routière

Le Lieutenant SAVY, commandant la brigade de Castanet-Tolosan, a remis son compte-rendu de mission concernant la vitesse sur le chemin des Crêtes à Goyrans.

La mission s'est déroulée entre le 19 août et le 16 septembre 2009 à la demande de la Mairie. Sept contrôles ont été effectués à différents moments de la journée, avec un véhicule banalisé ou des jumelles Eurolaser.

D'une façon générale, les usagers respectent les limitations de vitesses, mais vingt infractions ont fait l'objet d'une procédure, avec des vitesses constatées allant de 58 à 95 km/h. De plus, 50 % des personnes contrôlées résident à Goyrans.

Sachez que prochainement d'autres contrôles de vitesse seront organisés sur la commune, aussi bien par la brigade de Castanet-Tolosan que par l'escadron de sécurité routière du département de la Haute Garonne.

Nous ne pouvons que regretter que des personnes se fassent piéger avec des vitesses à la marge, par contre ceux qui traversent le village à 95 km/h voire plus sont de dangereux chauffards qu'il convient de sanctionner.

## Le concours des Villages Fleuris 2009

Dans le cadre du concours des Villages Fleuris 2009, deux Goyranais, ainsi que la municipalité ont été primés. Nous remercions pour leurs efforts tous ceux qui ont participé.

Le jury nous a attribué le prix d'encouragement pour la deuxième année parce qu'il a apprécié notre engagement et qu'il a remarqué des améliorations, malgré nos ressources limitées. Motivés, nous poursuivrons la même démarche en 2010 : la récupération des plantes pendant des bourses aux plantes pour planter dans les espaces verts du village, l'affichage d'explications et de photos sur le site web de la Mairie ainsi que la participation des Goyranais, « les Petites Mains Vertes », qui se mobilisent pour quelques heures chaque samedi afin d'effectuer des petites tâches de jardinage dans nos espaces verts publics.

Si vous voulez nous rejoindre, nous sommes aux alentours de la place des Marronniers chaque samedi après-midi de 15h30 à 17h. Plus précisément, nous aurons besoin d'aide pour aménager le passage entre le tennis et le terrain de pétanque, le **samedi 9 janvier**. Amenez donc vos bêches et vos fourche-bêches **à partir de 15h !**

Petit rappel : la bourse aux plantes à Goyrans aura lieu **le 28 mars 2010**, préparez donc vos boutures !

## La fontaine Saint-Jean, fleuron de notre patrimoine communal

L'association Caminarem (« Nous cheminerons » en occitan) association loi de 1901, se consacre à la réouverture des chemins de randonnées et à la mise en valeur du patrimoine naturel de la région.

En accord avec Christiane BRUSTEL, Présidente de l'association et habitante de Clermont le Fort, nous avons décidé d'entreprendre le nettoyage de la Fontaine Saint Jean et de pérenniser le site. La fontaine Saint-Jean est située à Goyrans, sur le chemin de randonnée qui mène des terrains de tennis aux bords de l'Ariège.

Outre le fait que la fontaine fait partie intégrante de notre patrimoine, il nous appartient de nous approprier le lieu et de le faire vivre. Caminarem interviendra **le 28 janvier 2010 au matin** pour un premier nettoyage. Claude BRUSTEL de Clermont le Fort et Yves BEAUDOUIN de Goyrans piloteront ce chantier. Il serait souhaitable que les Goyranais qui le peuvent se joignent à eux. Une pause repas, précédée d'un apéritif offert par la commune, constituera un temps de rencontre et d'échange.

## Des nouvelles du Point Rencontre

Lors de nos précédents bulletins, nous vous avons parlé du souhait d'une vingtaine d'habitants de mettre à votre disposition un lieu de convivialité.

Aujourd'hui celui-ci existe, dans la salle du Conseil Municipal pour l'instant. De manière modeste bien sûr, et il vous attend pour le faire vivre, le renforcer, le nourrir et faire que chaque Goyranais sache qu'il peut pousser la porte pour être accueilli, rencontrer d'autres personnes et échanger. Tout simplement, venir passer un moment avec d'autres !

Tous les lundis, à 14 heures, la rencontre se déroule autour de jeux de société : cartes, scrabble, monopoly ou autres selon les goûts de chacun.

Tous les jeudis, à 15 heures, celles et ceux qui veulent marcher un moment se retrouvent devant la Mairie.

Un jeudi par mois, une soirée de conversation en espagnol, pour ceux qui aiment cette langue ou ceux qui cherchent à s'y perfectionner.

D'autres jours de la semaine pourront s'animer si vous le voulez ... si vous y tenez ... !

Alors venez rejoindre les premiers participants, proposez vos idées ou votre présence, vos savoir-faire, un peu de votre temps !

Si vous êtes intéressés, venez **le 21 janvier 2010 à 18h30** Salle du Conseil Municipal. Nous verrons comment nous structurer, préparerons un planning d'ouverture et d'activités.

A très bientôt après les fêtes, que nous souhaitons les meilleures possibles à tous.

Le Groupe du Point Rencontre

## Collecte des déchets : nouvelles modalités en 2010

À compter du 1<sup>er</sup> février 2010, les déchets ménagers résiduels (bacs gris) seront collectés une fois par semaine, le vendredi, en même temps que les déchets recyclables (bacs jaunes). Le verre sera collecté un mercredi sur deux (caissettes bleues). Vous trouverez ci-joint le calendrier de collecte et plus de détails dans le LPG de janvier. Le vendredi 25 décembre 2009 sera rattrapé le samedi 26 et le vendredi 1<sup>er</sup> janvier 2010 le samedi 2 janvier.

## Le point sur l'opération MÉMOIRE

Les mois passés ont été les témoins de l'engagement de nouveaux membres dans notre approche des différentes formes de la mémoire et de l'histoire du village, mais également d'une implication moindre de certains d'entre nous, en raison d'impératifs personnels ou professionnels. L'opération Mémoire est donc entrée dans une phase importante de son évolution : après l'élan initial, il nous faut maintenant inscrire cette opération dans la durée et nous recentrer sur les objectifs les plus porteurs.

Il semble acquis qu'un petit groupe se propose d'étudier périodiquement (et durablement) des moments importants de notre histoire locale, à laquelle chacun est invité à apporter sa brique. La dernière initiative en ce sens vise à retracer les grandes lignes de l'implantation de notre école publique. D'autres moments importants, dont notre territoire porte des traces durables, sont aussi en court d'étude : ainsi la grande crue de février 1952 dont est sortie la zone inculte du ramier de Goyrans, élément important du dispositif dont est issue l'association ConfluenceS.

Tout Goyranais désirant faire partager ses souvenirs ou simplement intéressé par un point particulier de notre passé peut nous contacter, nous suggérer des pistes, et bien sûr nous rejoindre. Nous envisageons des réunions le samedi après-midi, à la Mairie. Un des objectifs de ces rencontres est de préparer des articles qui paraîtront dans le journal local.

Contacts : [martine.petit.anoro@gmail.com](mailto:martine.petit.anoro@gmail.com) ; [pascal@lcc-toulouse.fr](mailto:pascal@lcc-toulouse.fr)

## Concert avec Alain CAZENEUVE et Claude DERREZ

Un concert sera donné **le samedi 23 janvier 2010 à 21h** à la salle des Fêtes de Goyrans par Alain CAZENEUVE (voix) et Claude DERREZ (voix, piano).

Ils ont créé ensemble il y a quelques années un conte musical avec l'école de musique de St Alban et la troupe du théâtre de Launaguet ; l'expérience leur a plu. C'est avec le même plaisir qu'ils se sont retrouvés pour ce spectacle plus intimiste : tous deux en scène pour lire, chanter des compositions d'Alain Cazeneuve mais aussi des chansons de Léo Ferré, arrangées, dérangées avec amour. (P.A.F. : 5 €)

## Sortie Karting

Une sortie Kart pour les jeunes à partir de 16 ans est organisée par Jean-Michel Bouin le **mardi 22 décembre 2009 à 19h** au karting de Montaudran. Le nombre de places étant limité, veuillez vous inscrire à la Mairie en donnant vos coordonnées et un chèque de 18 € à l'ordre du karting de Montaudran, le vendredi 18 décembre 17h au plus tard.

Au programme : rendez-vous devant la Mairie à **18h15** ; départ de la Mairie en covoiturage à 18h30 ; 2 séries de 8mn de Kart ; retour prévu vers 21h30.

## Un Goûter pour nos Aînés

Le dimanche 17 janvier 2010, nos aînés seront conviés à une après-midi conviviale autour d'un goûter offert par la municipalité et le CCAS. Une invitation personnelle leur sera adressée.



## Informations administratives

### Ouverture de la Mairie pendant les fêtes

Pendant les vacances de Noël, la Mairie sera ouverte aux heures et jours habituels sauf pour les jeudis 24 et 31 décembre où l'accueil sera assuré de 14h à 17h et non de 15h à 19h.

### Inscription sur les listes électorales

Si vous désirez vous inscrire sur les listes électorales de la commune, vous pouvez le faire **jusqu'au 31 décembre 2009, 17h.**

Pour cela, il vous faut venir en Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

### Rentrée scolaire 2010-2011 à l'école maternelle

Les parents souhaitant scolariser leurs enfants nés le premier trimestre 2008 dès la rentrée prochaine sont priés de se faire connaître auprès de la Mairie. L'Inspection Académique envisage d'accepter la scolarisation de ces enfants dans la mesure des places disponibles. Vous pouvez nous communiquer vos coordonnées par messagerie ([mairie@goyrans.fr](mailto:mairie@goyrans.fr)).

### Recensement de la population 2010

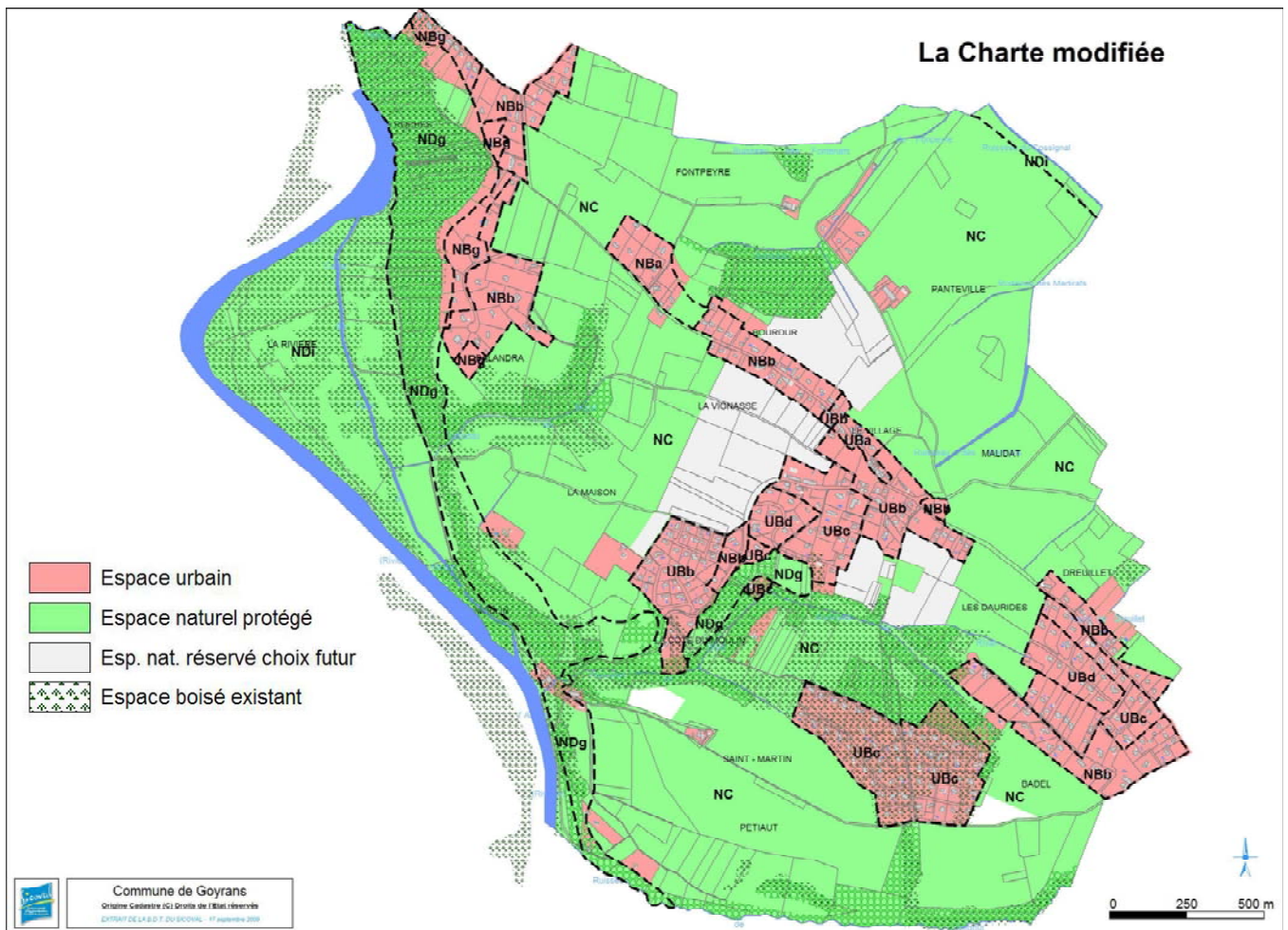
Toute la population de notre commune de Goyrans sera recensée entre le 21 janvier et le 20 février 2010. L'enquête de recensement, annuelle sur l'ensemble du territoire, permet d'obtenir des informations plus fiables et plus récentes afin de pouvoir adapter les infrastructures et les équipements aux besoins.

Un agent recenseur, identifiable par une carte tricolore comportant sa photographie et le tampon de la Mairie, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 21 janvier 2010. À cette occasion, il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Dans le même temps, il prendra rendez-vous pour les récupérer.

Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale. Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Si vous désirez plus d'informations, contactez-nous au 05 61 76 35 64. Vous pouvez consulter les résultats du recensement sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

N'hésitez pas à consulter début janvier le site internet de la Mairie ([www.goyrans.fr](http://www.goyrans.fr)) afin de connaître les noms des deux agents recenseurs qui officieront sur la commune.



## Dates à retenir

### Vendredi 18 décembre 2009

Date limite d'inscription pour la sortie Kart du 22 ; impérativement avant **17h** à la Mairie.

### Mardi 22 décembre 2009

Sortie Kart ; rendez-vous à **18h15** devant la Mairie.

### Jeudi 31 décembre 2009

Réveillon organisé par le Comité des Fêtes de Goyrans (réservation obligatoire).

### Vendredi 8 janvier 2010

Vœux du Conseil Municipal, à **18h30** à la Salle des Fêtes.

### Samedi 9 janvier 2010

Aménagement du passage entre le tennis et le terrain de pétanque ; rendez-vous à **15h**.

### Jeudi 21 janvier 2010

Réunion « Point rencontre » à **18h30** à la Mairie.

### Samedi 23 janvier 2010

Concert avec Alain CAZENEUVE et Claude DERREZ à **21h** à la salle des Fêtes.

### Jeudi 28 janvier 2010

Restauration de la fontaine St-Jean avec Caminarem ; RV à **9h** devant la Mairie.

### Dimanche 28 mars 2010

Bourse aux plantes.